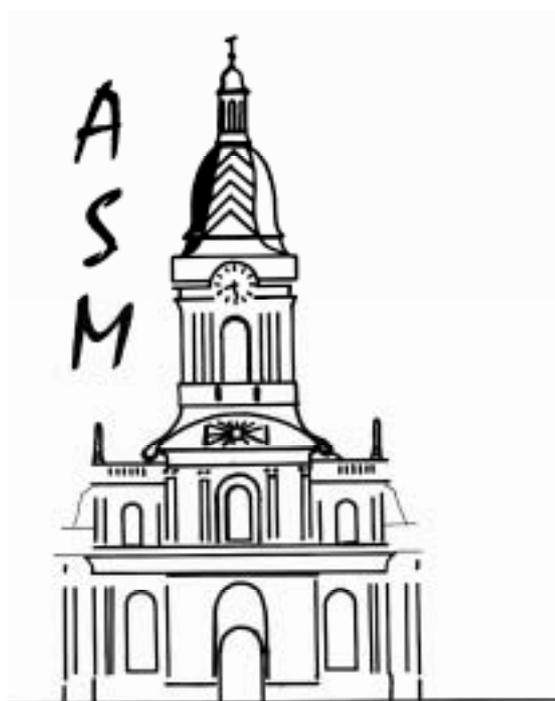


ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE MORGES

«Nous n'héritons pas la terre de
nos ancêtres, nous l'empruntons à
nos enfants» (*A. de Saint Exupéry*)



BULLETIN

D'INFORMATION

N°31 novembre 2000

Sommaire:

Le FORUM ASM "La Ville et l'Enfant"	pages 3 et 4
L'ASM soutient l'initiative "Rues pour Tous"	page 4
Urbanisme morgien: plusieurs projets	pages 5 à 8
Les journées du patrimoine 2000	page 9
L'ancienne douane	pages 9 et 10
Les halles CFF	pages 11 et 12
"En ville sans ma voiture"	page 12

A propos de ce bulletin

Si vous êtes membre de l'ASM, vous avez certainement déjà payé votre cotisation pour l'an 2000. Toutefois, si ce n'était pas le cas, vous recevez, conjointement à ce bulletin 31, une lettre du comité qui vous prie de vous en acquitter.

Si vous ne faites pas encore partie de notre association, le versement de 20 francs à l'aide du bulletin annexé (montant de la cotisation 2000) sera considéré comme une demande d'admission. Merci.

Merci aussi à tous ceux qui utiliseront le bulletin pour un don.

Nous avons joint à l'envoi un dépliant de la Section vaudoise de la Société d'Art Public auquel nous vous recommandons de faire le meilleur accueil. Nous sommes membre collectif de la SAP. En devenant membre individuel, vous serez averti personnellement des multiples activités de cette société - en particulier des sorties - et vous recevrez le bulletin vous tenant au courant de la défense du patrimoine dans le canton.

Postscriptum.

Morges a besoin de personnes motivées et disponibles pour jouer le rôle de guides présentant la vieille ville. (L'an prochain surtout à la date du 23 et 24 juin). Comme à propos de tous les autres appels de ce bulletin, nous vous invitons à faire bon usage des adresses ci-dessous. Merci.

ASM

CASE 2218 1110 MORGES 2 CCP 10-17957-7

Ce bulletin est édité par le comité de l'ASM: Mme et MM J. Alméras, F. Amrhein, N. Jufer, P. Knobel, J. Longchamp, J.-P. Morisetti, P. Schmidt, Cl. Wasserfallen.

Visitez nos pages sur le site internet : <http://www.morges.ch/journal>

Adresse du président: J. Longchamp, Banc-Vert 17 1110 Morges, tél 801'02'27,
e-mail lonchamp@urbanet.ch

C'est parti! Le prochain FORUM ASM est déjà en préparation ...



Un pictogramme semblable: "**entrée interdite aux poussettes**" se trouve effectivement sur, au moins, deux portes d'entrée de magasins morgiens.

La ville hostile à l'enfant?

Cela paraît tellement gros que dans un premier temps, on a peine à y croire.

Et pourtant, c'est bien la perception que certaines mams expriment. Elles sentent, dans notre bonne ville de Morges, une intolérance à l'enfant et aux petits enfants en particulier.

"Il faut vraiment désirer avoir des enfants, parce qu'on n'est pas aidé ni par l'attitude des gens en général, ni par l'aménagement urbain" disait l'une d'elles lors de notre première rencontre pour préparer le FORUM ASM "LA VILLE ET L'ENFANT".

A y regarder de plus près, on constate rapidement que de nombreuses questions d'importance fort diverse se posent sur la place de l'enfant dans notre ville:

- Il n'est pas toujours facile de circuler avec une poussette,
- Il faut accompagner des écoliers sur leur chemin de l'école,
- La place de jeux de Vertou est souvent détrempée,
- Celle de la piscine dresse depuis 25 ans les mêmes balançoires qui nécessitent un sérieux rajeunissement, etc...

Morges doit pourtant avoir une attention toute particulière pour les enfants et plus généralement pour les familles avec enfants. C'est banal, mais peut-être faut-il le rappeler:

- **Les enfants sont l'avenir, aussi pour une ville.**
- **Des familles avec des enfants qui s'approprient leur ville comme un milieu accueillant, diversifié, attrayant, ce sont les meilleures conditions pour une intégration réussie. C'est indispensable pour la formation des futurs citoyens, et encore pour la vitalité de la ville. Les problèmes de violence et de déprédation de l'espace public de demain se préparent ou s'évitent aujourd'hui par une ville ouverte à l'enfance et à la jeunesse où l'enfant a sa place et exerce à tout âge la pratique des règles de la vie en société.**
- **D'une manière très égoïste aussi, on peut considérer que Morges a tout à gagner à être attractive pour les familles avec enfants: Combien de jeunes familles ont quitté Morges ces vingt dernières années pour la raison qu'elles ne trouvaient pas en ville ce qu'elles désiraient pour leurs enfants?**



Ces considérations ont conduit l'ASM à mettre sur pied en mars 2001 un nouveau FORUM ASM sur le thème "LA VILLE ET L'ENFANT". Une vingtaine de parents ont répondu à notre appel et depuis fin octobre des petits groupes thématiques préparent la soirée du FORUM. Voici les thèmes abordés actuellement:

- *Démarche avec les enfants pour leur permettre d'exprimer comment ils perçoivent leur trajet domicile - école,*
- *L'intolérance de la ville vis-à-vis des enfants, en particulier des petits enfants + halte-garderie au centre ville,*
- *Trafic automobile et itinéraires pour les piétons,*
- *L'offre culturelle et de loisir pour les enfants + l'aménagement des préaux d'école.*

Toute personne qui désire participer à l'un de ces groupes est bienvenue. Il suffit de s'annoncer à l'ASM qui transmettra aussitôt les renseignements pratiques. Les groupes seront enchantés de recevoir du renfort et d'enrichir leurs discussions.

Il va sans dire que si certaines personnes désirent lancer une réflexion sur un autre point entrant dans le thème de ce forum, elles seront également les bienvenues avec leur projet. **N'hésitez pas une seconde à vous annoncer.**

Chaque groupe prépare un petit rapport bien documenté sur son sujet de réflexion et en apportera l'essentiel à la soirée du FORUM ASM.

La date de cette soirée de constat et de débat est déjà fixée au mardi 13 mars 2001, à 20 heures, au Grenier Bernois. Nous aurons le grand privilège de pouvoir compter sur la présence de Mme Monique Skrivan, déléguée à l'enfance de la ville de Lausanne. Elle pourra nous faire part de son expérience et dirigera nos débats.

Attention: le prochain bulletin ne paraîtra pas avant le forum de mars. Retenez donc la date déjà maintenant et soyez attentifs aux rappels dans la presse locale.

Comme lors des précédentes éditions de FORUM ASM, le contenu de nos débats sera retransmis dans ce bulletin et très largement repris par le JOURNAL de Morges, que nous remercions de son soutien. Les informations seront aussi présentes sur les pages ASM du site internet "morges.ch". Parmi les pages du JOURNAL vous trouvez ce qui concerne l'ASM sous "actualité".

Ne manquez pas de parler autour de vous et en particulier à toutes les jeunes familles - qui ne sont pas forcément au courant des activités de l'ASM - du déroulement de ce FORUM.

Nous sommes bien décidés à assurer après le FORUM un suivi des questions soulevées. Nous espérons que plusieurs parents ayant participé au FORUM se joindront à nous pour porter aux politiciens, aux commerçants, aux autorités, etc... les constatations et les requêtes pour améliorer la place de l'enfant à Morges.



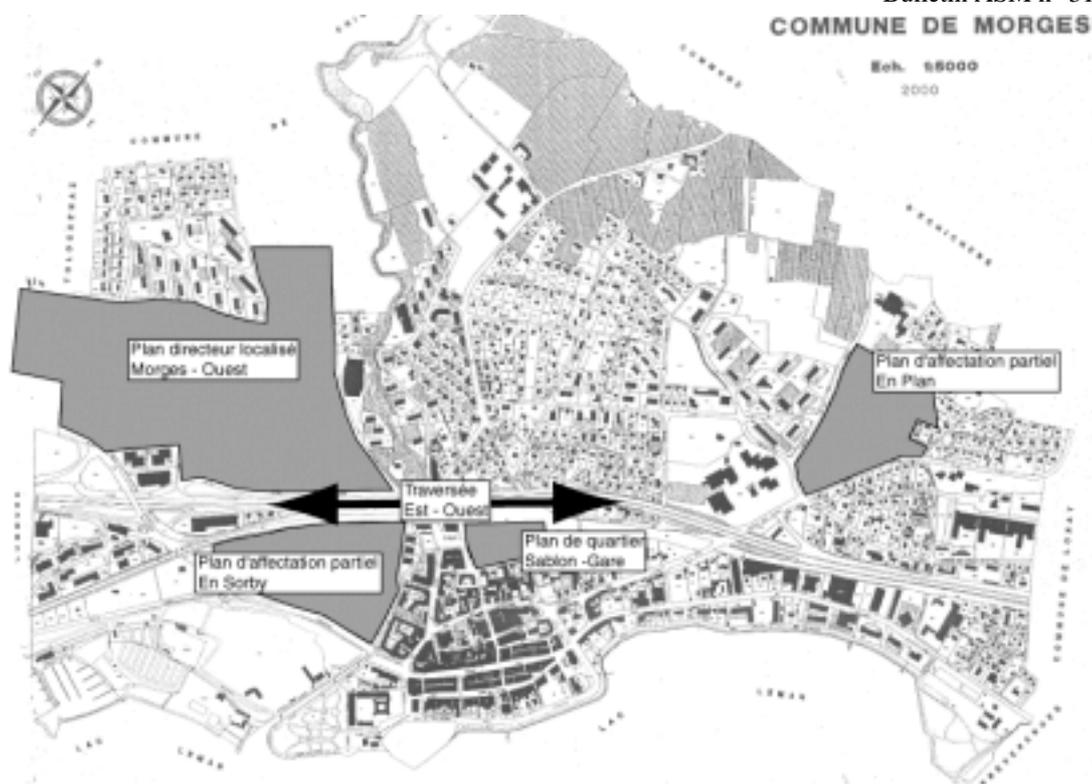
L'ASM soutient une initiative sur laquelle nous voterons bientôt

A propos des enfants, vous savez à quel point la circulation automobile en ville leur rend la vie difficile et dangereuse.

Incité par des réactions de parents rencontrés lors de cette préparation du Forum, le comité ASM a décidé de soutenir l'initiative "RUES POUR TOUS" pour introduire le 30 km/h généralisé dans les localités. Nous voterons à ce sujet le 4 mars 2001.

Pour former un comité de soutien local, nous avons besoin de nombreux collaborateurs. Là encore n'hésitez pas à annoncer votre désir de participer.

Partout où le 30 km/h général est introduit on enregistre une baisse très sensible des accidents et de la gravité des blessures. Donnons un signe clair à nos autorités morgiennes: nous voulons des rues sûres pour tous!



Il est urgent de vous intéresser de près à l'aménagement futur de Morges!

Comme l'indique le plan ci-dessus, en quelques semaines, ce ne sont pas moins de 5 projets urbanistiques majeurs qui, à des titres divers, apparaissent sur le devant de la scène locale.

Votre comité est souvent contraint de travailler rapidement. Nous ne connaissons pas à l'avance les dates des mises à l'enquête publique. Cet été, plusieurs projets ont été publiés juste avant, pendant ou à la fin des vacances, ce qui n'arrange pas les choses. Nous n'avons donc eu que quelques jours pour prendre connaissance des projets, nous concerter et rédiger le cas échéant une prise de position voire une opposition comme nous le prescrivent nos statuts.

Nous présentons ici succinctement notre travail concernant 3 projets. (Il est évident que tout membre de l'association qui désire obtenir le texte intégral de nos prises de position peut le recevoir sur simple demande au comité).

Nous attirerons ensuite votre attention sur les dossiers qui sont en gestation. A ce sujet, il faudra aussi prendre les positions les plus favorables au développement harmonieux de Morges.



Le quartier "En Plan"

Plans d'affectation partiels "En Sorby" et "En Plan"

Dans les deux cas, il s'agit de quartiers largement construits où la Municipalité veut assouplir les règles d'urbanisme de manière à ce qu'au fil des nouvelles constructions, des mutations, des transformations - mais au gré des décisions des propriétaires -, on aboutisse à de l'habitat groupé et à une densification raisonnable de ces deux beaux quartiers. Leur genèse est similaire: Suivant les possibilités de se construire une maison familiale ou de bâtir un petit immeuble à l'écart de la ville, ces quartiers tranquilles, verts, sont devenus des collections de modestes villas ou de petits immeubles bien sympathiques, disposés selon les disponibilités des parcelles. L'ASM salue l'intention de fond de la Municipalité: Prendre des mesures urbanistiques pour que

ces quartiers évoluent vers une structure plus urbaine (densification, rues, places, etc...). Lors de la mise à l'enquête, notre association a fait des observations soulignant que précisément les mesures ne garantissent pas absolument le but visé. A notre sens, le plan devrait être plus "directif" et assurer que le chemin de l'Alouette, d'une part, et la Rue des Uttins / ch. du Bochet, d'autre part, deviennent des rues assurant la fonction de centre de quartier. Il s'agit en outre d'assurer que les cheminements piétons et cyclistes ne se contentent pas de "figurer comme intentions" mais soient effectivement assurés, eux aussi. De plus, ils doivent conduire vers les centres secondaires, la Gracieuse - La Grosse Pierre, par exemple.

Où en est la procédure? Les deux plans d'affectation partiels ont passé l'enquête publique, d'ici peu de temps, ils seront soumis à l'approbation du Conseil communal. A partir de là, ils pourront entrer en vigueur et régir les futures constructions dans leurs secteurs respectifs.



En Sorby



Plan de quartier Sablon-Gare

Photos A. Locher

Plan de quartier Sablon-Gare

Suite à la cessation d'activité de la gare marchandises de Morges et avant la récente modernisation de la gare elle-même, les CFF ont organisé un concours d'architecture qui aboutit en 1990 au couronnement du projet de l'architecte Marc Ruetschi: un immeuble barre adossé à la voie ferrée et cinq immeubles perpendiculaires qui rejoignent la rue du Sablon en jouant avec des terrasses inter-médières de différentes hauteurs. Ce projet architectural primé est conforme

au plan d'affectation (plan des zones) qui prévoit pour ce secteur de la zone d'extension du centre une urbanisation par plan de quartier et de densité élevée ainsi que le mélange des activités et du logement.

Après une longue période de conjoncture peu favorable aux investissements immobiliers où rien ne se passa, les CFF ont présenté un plan de quartier pour leur projet, soumis à l'enquête publique en septembre.

La place de la gare retrouvera-t-elle sa convivialité?



(Photo coll. Gervasi -Pahud)

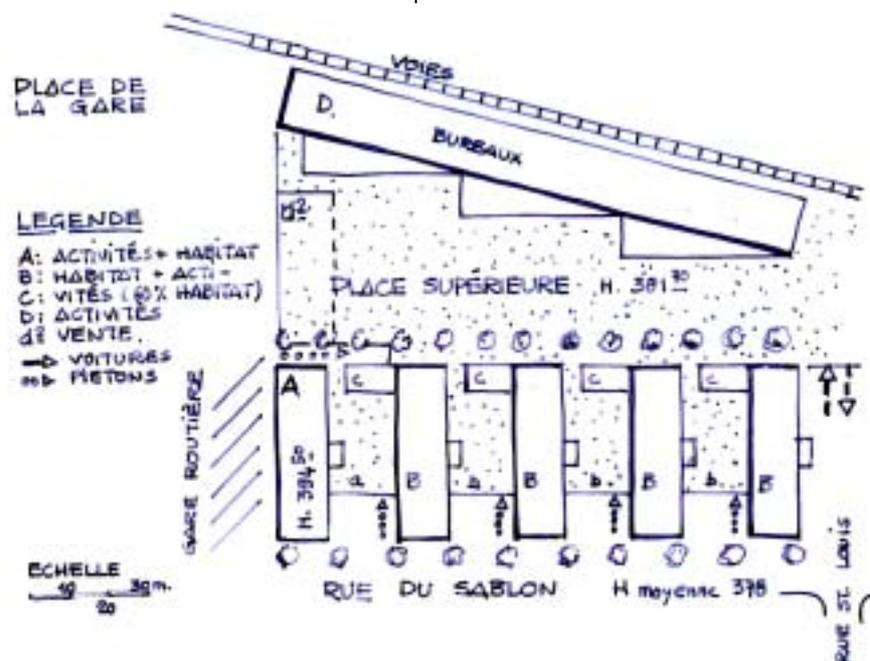
Entre temps, la population morgienne a fait la découverte des halles CFF... (Voir plus loin)

Le futur quartier Sablon-Gare amènera de très nombreux logements, des bureaux et des commerces en prolongement du centre ville. Pour l'ASM, ce développement est fort judicieux: c'est effectivement en ville, près des transports publics, près de tous les services, qu'il est sage de placer les logements, les places de travail et les commerces. Pour une fois qu'un projet important n'est pas situé en pleine campagne à proximité

d'une sortie d'autoroute, nous ne pouvons pas manquer de réaffirmer que pour un développement durable, c'est bien la ville qui doit être dynamisée.

Mais cette nette approbation ne signifie pas absence de problèmes. Un nouveau quartier d'une telle ampleur (plusieurs centaines de nouveaux habitants, sans parler des nombreux bureaux et commerces) peut se révéler comme une réussite d'intégration urbaine, mais, même si l'architecte propose un projet très intéressant, rien n'est gagné d'avance.

Dans des observations que nous avons rédigées lors de la mise à l'enquête, l'ASM a demandé que certaines règles soient plus impératives: que les magasins s'ouvrent sur la rue, afin que celle-ci soit animée, que les circulations des piétons et des deux-roues soient publiques et obligatoirement offertes d'est en ouest, mais aussi en liaison avec le futur quartier Charpentiers Nord. Nous avons aussi remarqué que l'harmonisation avec le futur aménagement de la place de la gare devait être particulièrement bien étudié.



Où en est la procédure? Le plan de quartier a passé le stade de l'enquête publique. D'ici peu, il devrait être soumis à l'approbation du Conseil Communal. Après l'approbation de celui-ci et si les propriétaires veulent réaliser leurs projets, les architectes pourront établir les plans des futures constructions qui devront naturellement eux aussi être soumis à l'enquête publique.

Les trois projets ci-dessus auraient mérité une assemblée publique de l'ASM afin que toute personne intéressée puisse s'informer et donner son opinion. Nous n'avons pu le faire par manque de temps. Mais comme ces objets vont arriver à l'ordre du jour du Conseil Communal, pour s'informer ou faire valoir son opinion, il suffit de prendre contact avec un(e) conseiller(ère) communal(e). Ils sont cent qui représentent la population et certainement que chacun d'eux serait heureux de débattre avec les Morgiens de projets qui touchent tant l'avenir de notre ville.

La traversée EST-OUEST de Morges

Prière de se référer à notre bulletin n°30 qui faisait le point sur les problèmes "circulatoires" de Morges. (Quelques exemplaires sont encore à disposition.)

Ce qu'il y a de nouveau, c'est que la Municipalité demande au Conseil Communal un crédit pour

une étude globale qui, cette fois, devrait déboucher sur **le choix d'une solution**. Cette étude devrait traverser les multiples projets pour mettre dans les mains des autorités une solution réalisable

Où en est la procédure? Au début novembre, on en était à la demande de crédit devant le Conseil Communal. Il faudra attendre quelques mois pour que le travail débute. Mais l'ASM aura à traiter sérieusement ce sujet. Si des membres désirent aider le comité à suivre ce dossier, ils seront les bienvenus. En temps opportun, nul doute que nous tiendrons une assemblée sur ce thème. Nous ne manquerons pas de prendre position.

Plan directeur localisé de Morges-Ouest

Voilà que devant le Conseil Communal, on reparle de Morges-Ouest. Il semble que d'ici peu la Municipalité soit prête à présenter le plan directeur de l'ouest morgien. C'est fort important puisqu'il s'agit du développement urbain de toute la zone de la Longeraie, de la Prairie et de

l'Eglantine. Sans conteste, c'est l'avenir de la plus grande part des terrains libres de Morges qui est ainsi envisagé. Vous vous rappelez sans doute qu'une grande étude a été réalisée, en 1996-7 pour trouver les meilleures idées de développement de ces magnifiques terrains.

Où en est la procédure? La publication du projet n'a été qu'annoncée. Nous réitérons mot pour mot nos intentions et invitations: L'ASM aura à traiter sérieusement ce sujet. Si des membres désirent aider le comité à suivre ce dossier, ils seront les bienvenus. En temps opportun, nul doute que nous tiendrons une assemblée sur ce thème. Là encore, nous ne manquerons pas de prendre position



Le plan directeur localisé de Morges-Ouest s'étend sur les communes de Tolochenaz et de Morges.

Il prévoit le développement des grandes propriétés de la Longeraie, de l'Eglantine et de la Prairie.

Photo A. Locher

La lecture de ces lignes consacrées à la future "poussée urbaine" de Morges est probablement fort ardue. Mais vous aurez certainement compris que les enjeux sont importants. En quelque sorte, en restant inactifs lors des consultations démocratiques, nous perdons notre droit de nous plaindre par la suite. Et pour s'exprimer beaucoup plus positivement, la réussite du futur développement harmonieux et durable de Morges nécessite idées et soutien. Donc, au sein de l'ASM ou autrement, n'hésitez pas un instant à vous intéresser activement de près aux dossiers mentionnés ci-dessus.

Bribes et bric-à-brac.

Les journées du patrimoine, 9 et 10 septembre



Le mystère des échafaudages tombé, le Casino a dévoilé ses charmes lors des journées du patrimoine. Organisées par Mlle Chatelan, archiviste communale et l'ASM, ces deux journées furent particulièrement suivies. Dès l'ouverture des portes, les visiteurs se sont pressés, curieux et satisfaits de voir revivre ce vénérable édifice. Certes, le Casino n'était pas complètement achevé, du matériel traînait ici, les finitions attendaient là; l'accès à la galerie du premier étage restait bloqué.

Trois questions brûlaient les lèvres des visiteurs et revenaient en leitmotiv : Où se trouve le lustre de la grande salle ? Que va-t-on faire de cette salle ? Qui a peint le rideau de scène ?

Seule la troisième question a obtenu une réponse précise. L'artiste de ce rideau est Jean Toss: Peintre de décors de théâtre qui œuvrait à Lausanne et Genève et donnait des cours. Son élève, M. Laffely a reconnu le maître. Le lustre aurait été entreposé, vers 1953, dans les locaux des services industriels de la commune et de là, se serait volatilisé...

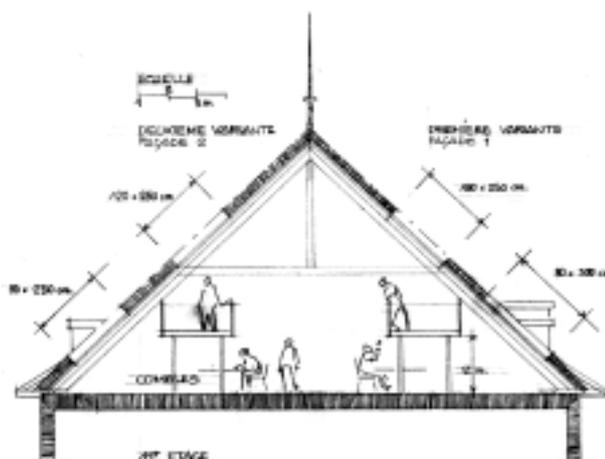
Morges serait-elle une ville morne et sans loisir pour ses nombreuses dames seules? C'est l'impression qui ressortait des propos de ces dames. Nombreuses furent-elles à suggérer l'organisation de thés - dansants. Nous attendons, donc, avec impatience le retour des danseurs mondains et les strass de la belle époque.

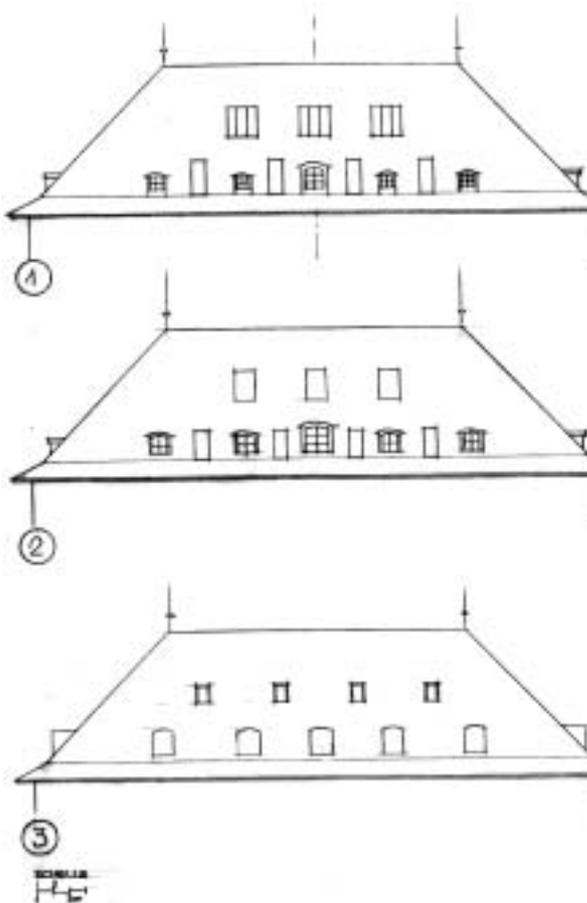
Une saga parfumée ou le toit de l'ancienne douane

En septembre 1999, l'ASM a formulé une opposition ferme à l'encontre des plans mis à l'enquête par le bureau d'architecture "Ensemble". Ils proposaient, pour agrandir les bureaux du premier étage de ce vénérable bâtiment, un projet qui incluait deux passerelles - bureaux lancées par-dessus l'étage des combles (voir coupe). Des panneaux vitrés énormes sur deux rangs étaient projetés pour éclairer ces postes de travail (voir croquis 1). D'emblée, nous avons contré cette idée.

Le bureau d'architectes a corrigé son projet, mais en conservant le concept de bureau duplex. Les ouvertures rétrécies ne passaient pas mieux. Ce mélange de lucarnes existantes et de panneaux contemporains alternés détruisait toujours l'équilibre et la valeur du toit (voir croquis 2).

Après la pose de gabarits grandeur nature sur deux pans de ce toit, les concepteurs ont complètement changé leur plan, en disposant toutes les places de travail sur un seul niveau et en revoyant complètement les ouvertures du toit.





Ancien état

L'idée retenue était de remplacer les anciennes lucarnes (relativement récentes donc sans intérêt majeur) par de nouvelles entièrement vitrées et accompagnées, en alternance à l'étage supérieur, par de petites tabatières. Nous arrivions enfin à une solution correcte et bien plus respectueuse de la volumétrie et de la forme du toit.

C'est en nous associant aux architectes, au Service des monuments historiques, à la commune et en suggérant des solutions que nous sommes parvenus à faire évoluer de manière très sensible ce projet... Notre plus grande satisfaction fut d'être félicités pour le résultat final.

Le nouveau toit

Les lucarnes vitrées latéralement permettent de voir les tuiles en transparence.



Les combles transformés

Sans cette rénovation, la magnifique poutraison aurait continué à être invisible pour tout le monde

Les Halles CFF

- *Le journal de Morges du 3 novembre a publié le compte rendu du conseil communal du mois de novembre. On y lisait notamment que les halles sont cependant considérées comme monuments historiques en classe trois¹*
- *Au cours de cette séance, un conseiller a clamé: " Mais que fait l'ASM ?"*
- *Enfin dans un article de 24 h. le journaliste semblait ne pas comprendre pourquoi notre association ne contrait pas la démolition de ces bâtiments.*

Examinons cela d'un peu plus près.

Tout d'abord, il ne faut pas confondre le recensement architectural avec le service des monuments historiques. Le canton évalue les bâtiments selon une échelle de valeur allant de 1 à 7. La valeur la plus basse 1 correspond à un monument d'importance nationale, à conserver dans sa forme et sa substance. A l'autre bout de l'échelle, un 7 indique un bâtiment qui altère le site et comporte de graves défauts d'intégration volumétrique et architecturale.

En d'autres termes, cela signifie que le service des monuments historiques connaît la valeur de chaque bâtiment classé entre 1 et 3. Lors d'une enquête publique relative à ce bâtiment, le service des monuments historiques peut émettre des mesures de protection lorsqu'il y a une menace de perte de valeur.

Le rédacteur du journal de Morges était mal informé: La note 4 frappe les halles CFF (N° ECA 1172). Y a-t-il eu confusion avec le bâtiment aux marchandises le long de la voie ferrée?

Cette note 4 correspond à un objet bien intégré par son volume, sa composition ou sa fonction architecturale, mais qui n'est plus soumis à l'intervention du service des monuments historiques, donc sans contrainte de protection.

En ce qui concerne ces halles CFF, la charpente en est l'élément le plus intéressant. Il s'agit d'une construction réalisée en épicea non scié, à assemblages classiques et construit vers 1870.

Comme nous l'avons déjà exprimé lors de l'enquête publique et plus haut dans ce bulletin, la situation privilégiée de cette zone mérite beaucoup mieux que des dépôts utilisés très épisodiquement. Le développement de négoce, bureaux et habitat, à proximité de la gare, n'est-il pas une grande chance pour notre ville? La situation idéale, proche de toutes les infrastructures urbaines, doit être exploitée. Si les urbanistes et architectes font ressortir de manière sensée et sensible les avantages, tout en tenant compte des contraintes; on peut s'attendre à un quartier harmonieux et très plaisant.

Au sein du comité ASM, nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur une position commune concernant le sort des halles CFF, c'est la raison pour laquelle la page suivante met côte à côte deux opinions contrastées. C'est la richesse du débat. A vous de choisir!

Dans ce bulletin, nous lançons plusieurs appels pour que la population s'exprime et participe à l'aménagement urbain de notre commune. Nous ne sommes pas les seuls à lancer de tels appels:

Le canton de Vaud a démarré une très large consultation qui doit servir de base à la rédaction du **nouveau plan directeur cantonal**. Chaque personne peut se renseigner et donner son avis. Nous vous recommandons de téléphoner au n° 021 316'74'15 ou de consulter le site Internet: www.dinf.vd.ch pour obtenir de la documentation ou/et participer à la consultation.

¹ La note 3 signale un édifice intéressant au niveau local. Le bâtiment n'a pas de valeur justifiant un classement comme monument historique. Il est mis à l'inventaire complémentaire.

Place à un quartier urbain de qualité!

La corde sensible d'une certaine partie de la population vibre. Mais il faut voir l'usage qu'on ferait des halles sauvegardées: Le démontage, en vue d'une récupération, est possible, mais où poser cette construction? Qu'en faire? Comment la rentabiliser? Qui va s'en occuper? Beaucoup de questions sans réponse.

N'oublions pas que cette zone de la gare a fait l'objet d'un concours d'architecture conforme au plan d'affectations. Présenté à la population, il n'a pas suscité de remarque ni sur le principe construit, ni sur la disparition des halles.

Alors, faut-il revenir en arrière, relancer ces halles comme cela s'est fait pour les docks londoniens? Les transformer en espaces commerciaux ou "culturels", en pubs ou autres attrape-nigauds?

Morges en a déjà bien assez, pensons plutôt à la création de logements confortables et bien situés, de commerces avenants et d'un quartier vivant, créatif et porteur de bien-être.

Nous comprenons les arguments de ceux qui veulent garder les halles, mais il faut faire des choix.

La Sauvegarde de Morges et la journée "En ville sans ma voiture" du 22 septembre

Pour la première édition de cette manifestation, l'ASM s'est beaucoup investie. Merci à tous ceux qui ont passé du temps au stand sur les quais. Si cette journée n'a eu qu'un succès modeste, cela a incité chacun à proposer pour l'an prochain des idées nouvelles afin d'assurer un grand retentissement à la journée "En ville sans ma voiture" 2001 qui aura lieu à nouveau le 22 septembre, mais cette fois, ce sera un samedi. Que tous les volontaires se préparent déjà. Ils seront mis à contribution.

Sauvegardons les halles !

Louanges, commentaires flatteurs de tous les organes de presse et associatifs, désolation à l'annonce d'une disparition annoncée, regrets de la municipalité. Celle-ci a répondu à une question demandant de s'approcher des CFF pour garder cette magnifique structure: "certainement trop cher et du seul ressort des CFF, propriétaire privé." Que faire?

Racheter seulement les structures des halles pour éventuellement un franc symbolique et déplacer ce chef-d'œuvre au parc des sports, soit sur une partie des places de parc, éventuellement sur le paddock devant les tennis ou dans le prolongement des dits tennis en direction de la piscine. Les surfaces existent.

Cette dernière solution donnerait à notre ville une infrastructure et des surfaces d'exposition ou d'organisations festives permanentes. Des manifestations telles que Morgexpo, Arvinis, marché de Noël, - la liste serait trop longue à dresser ici - , auraient des locaux adaptés. Tant de sociétés, d'organisations cherchent des lieux d'exposition ou de rencontres.

Morges posséderait de cette façon, si ce n'est la plus grande, une des plus belles halles permanentes d'exposition de la Côte. Cela bénéficierait à ses habitants, ses commerces et aux Amis de Morges qui ne manquent jamais de se déplacer pour retrouver la convivialité et l'amitié de nos fêtes.

Ce déplacement représente un certain coût. Mais aussi bien la possibilité de réalisation que ce coût d'investissement paraissent raisonnables.

Morges a déjà fait figure de précurseur en son temps. En autorisant l'installation au parc des sports d'un ancien pavillon des défunts PTT qu'elle a repris puis mis à disposition des Trois P'tits Tours.

Petite histoire vraie entendue dans les couloirs de l'Hôtel de Ville de Morges

Dernièrement le service de l'urbanisme de notre ville a eu l'insigne honneur de recevoir un imposant groupe d'urbanistes japonais de haut niveau. Les responsables de notre planification urbaine ont eu l'occasion de montrer tous les plans qui sont en gestation et d'expliquer le fonctionnement de l'urbanisme morgien.

Après les exposés suivis avec intérêt, arrive le moment des questions. Alors se lève un monsieur dont les titres sont impressionnants et avec beaucoup de politesse, il s'approche du plan de notre commune et pose cette simple question: "Qu'est-ce que vous prévoyez à cet endroit-là?"

Sur le plan communal, l'index du spécialiste japonais pointait le giratoire du Moulin - Gare.